

**REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA  
GUADELOUPE**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>25</b>

**Séance du 10 Décembre 2019**

L'an deux mille dix neuf et le mardi dix décembre à dix-huit heures vingt neuf le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

**Présents :**

M. Jocelyn SAPOTILLE maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZE.; M Lucien BEAUZOR; adjoints au maire.

Mme Francelise YEPONDE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M. Arthur MARICEL ; Mme Marie-Line JACQUET ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Lucette SAHAI; M. Pierre ALBINA ; Mme Marianne BOURRIQUIS; M. José CANEVY ; Mme Nadège PERMAL ; Mme Anick ARNASSALOM ; M. Saturnin FRANCILLONE ; M. Richard PROMENEUR ; M. Nicole VEREPLA Conseillers Municipaux.

**Représentés :**

M Yvon COMBES par Mme Gladys BURAT  
Mme Christiane TREIL ALBON par Mme Marianne BOURRIQUIS  
Mme Raphaëlle DAGONIA par M. José CANEVY

**Absents :**

Mme Manuela PETRO-METONY; Mme Nadia MECHARLES; M. José TORIBIO ; Mme Sylvie DAGONIA; Mme Francelise LAPIN – BEGARIN ; Mme Caroline PARIZE ; M. Florent TREIL

**Date de la convocation****29 Novembre 2019****Date d'affichage de la délibération**

VOTE :

**Adoptée par 25****voix pour 1 abstention****DELIBERATION N°2019/11/87****ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION THEÂTRE EN MOUVEMENT  
(TEM)**

L'association Théâtre En Mouvement (TEM) a pour objet la diffusion de la culture pour tous et plus singulièrement le théâtre dans les rues et quartiers de la ville de Lamentin. Elle regroupe des passionnés de théâtre et de l'action culturelle. Cette association a déjà permis à ses adhérents de conquérir le public Avignonnais en présentant « LE MALADE IMAGINAIRE CREOLE » de la célèbre pièce de Molière lors du festival d'Avignon en 2018. Elle possède à son actif de nombreuses activités telles que : des foires culinaires, des soirées à thème, des saynètes, et bien d'autres...

Ainsi, elle a donc besoin de financement pour poursuivre ses actions. A cet égard, elle sollicite de la Ville de Lamentin une subvention à hauteur 1500,00€.

La commune apporte régulièrement son soutien aux associations qui facilitent l'accès à la culture et qui œuvrent à faire de son territoire un bastion culturel.

C'est dans cette optique il est proposé d'attribuer à l'association « TEM » une subvention d'un montant de 1500€ (mille cinq cent euros).

Le conseil Municipal

**Considérant** la demande de l'association « TEM » (Théâtre En Mouvement) sollicitant la commune de Lamentin pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 3000,00€.

**Considérant** la politique d'accompagnement de la commune au monde associatif.

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1-** D'allouer une subvention d'un montant de 1500,00€ à l'association « TEM ».

**ARTICLE 2-** De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3-** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Adoptée par 25 voix pour 1 abstention**

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**

**Le Maire,**



**Jocelyn SAPOTILLE**